

# INFORMATIONS FINANCIÈRES

**Mise à jour intermédiaire de la  
gestion financière de l'exercice  
biennal 2016-2017 pour la période  
comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016  
et le 31 mars 2017**

**Documents complémentaires pour ce point :** Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2016 (Document: UNAIDS/PCB(40)/17.7).

**Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- i. *prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2016-2017 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017, y compris la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments,
- ii. *encourager* les gouvernements donateurs à effectuer des contributions pluriannuelles et à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021, et
- iii. *prier instamment* l'ONUSIDA de poursuivre le développement de son socle de donateurs, conformément à la décision 6.8 de la 37<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, et *encourager* de nouveaux donateurs à effectuer des contributions pour financer pleinement l'UBRAF 2016-2021.

## Table des matières

Section I :	Introduction	4
Section II :	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2016-2017	4
Section III :	Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2016-2017	6
Section IV :	Solde des fonds	8
Section V :	Passifs liés au personnel	10
Section VI :	Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments	10
Annexe I :	Rapport du Vérificateur interne pour l'année 2016	11

## I. INTRODUCTION

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2016-2017 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017. Lors de la 40<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2017. Les comptes et les opérations de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS.

## II. CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017

### Budget-plan de travail approuvé

2. Lors de sa 37<sup>ème</sup> réunion d'octobre 2015, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé un budget de base d'US\$ 484,8 millions pour l'exercice biennal 2016-2017 de l'UBRAF 2016-2021 (du même niveau que celui des quatre exercices biennaux précédents) ainsi qu'une allocation d'US\$ 310,2 millions devant être gérée par le Secrétariat et d'US\$ 174,6 millions à répartir entre les onze Coparrainants. Le Conseil de Coordination du Programme a aussi demandé qu'on lui soumette un UBRAF révisé et davantage priorisé pour approbation lors de sa 38<sup>ème</sup> réunion.
3. Lors de sa 38<sup>ème</sup> réunion de juin 2016, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé un UBRAF 2016-2021 définitif, priorisé et plus détaillé, basé sur la recommandation du Groupe de travail sur l'élaboration de l'UBRAF 2016-2021 du Conseil de Coordination du Programme.

### Fonds mis à disposition au titre de l'exercice biennal 2016–2017

4. Au cours de l'année close le 31 décembre 2016, des recettes totales d'US\$ 180,4 millions ont été mises à la disposition de l'UBRAF. Outre ce montant, une somme d'US\$ 69,8 millions a été mise à disposition durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2017, ce qui représente au total des recettes d'US\$ 250,1 millions pour la période considérée. Le Tableau 1 (ci-dessous) fournit des détails des recettes reçues au titre de l'UBRAF 2016-2017 pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017.

Tableau 1

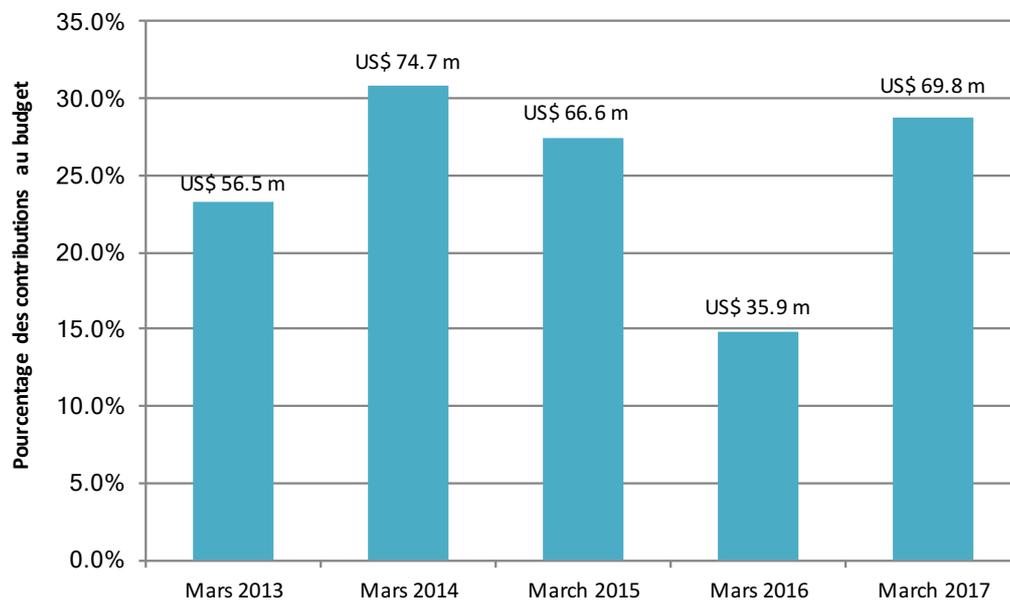
**UBRAF – Détail des recettes pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017 (en dollars des États-Unis)**

Contributions volontaires	Fonds mis à la disposition de l'UBRAF 2016-2017		
	2016	2017	Total
<b>Gouvernements</b>			
Andorre	33 296		33 296
Australie	3 427 266		3 427 266
Belgique	4 424 779		4 424 779
Belgique - Flandres	843 644	843 645	1 687 289
Canada	3 869 427	3 724 138	7 593 565
Chine	150 000		150 000
République tchèque	41 237		41 237
Danemark	4 418 210	4 331 504	8 749 714
France	445 931		445 931
Allemagne	2 192 331	2 776 700	4 969 031
Ghana	100 000		100 000
Irlande	2 894 849	2 561 366	5 456 215
Israël	10 000		10 000
Japon	650 000	600 000	1 250 000
Kazakhstan	50 000		50 000
Liechtenstein	25 907		25 907
Luxembourg	4 960 981		4 960 981
Mali	168 014		168 014
Monaco	167 598	32 017	199 615
Pays-Bas	22 346 368	19 210 245	41 556 613
Nouvelle-Zélande	1 038 781	693 963	1 732 744
Norvège	16 867 862	15 210 015	32 077 877
Pologne	29 960		29 960
Portugal	109 289		109 289
Fédération de Russie	500 000	500 000	1 000 000
Suède	31 645 525		31 645 525
Suisse	11 847 412	10 010 010	21 857 422
Thaïlande	100 014	97 700	197 714
Turquie	40 000		40 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	18 750 000	9 179 927	27 929 927
États-Unis d'Amérique	45 000 000		45 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>177 148 681</b>	<b>69 771 230</b>	<b>246 919 911</b>
<b>Autres</b>			
Divers	445 244		445 244
<b>Sous-total</b>	<b>445 244</b>	<b>-</b>	<b>445 244</b>
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>177 593 925</b>	<b>69 771 230</b>	<b>247 365 155</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>2 784 217</b>		<b>2 784 217</b>
<b>TOTAL</b>	<b>180 378 142</b>	<b>69 771 230</b>	<b>250 149 372</b>

5. Le *Graphique 1* (ci-dessous) compare les fonds reçus au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017. Un montant total d'US\$ 69,8 millions a été mis à disposition pour 2017 (au titre de l'UBRAF 2016–2017), ce qui représente 28,8 % du budget annuel. Ce chiffre est supérieur au montant mis à disposition pour la même période de 2016 et cohérent avec le montant mis à disposition durant des périodes similaires d'années précédentes. Il convient toutefois de noter que sur les US\$ 69,8 millions mis à disposition au 31 mars 2017, seuls US\$ 52 millions (ou 74,5 %) ont été mis à disposition en mars 2017. Cette situation souligne la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser le solde de leur contribution et, pour les donateurs qui ne l'ont pas encore fait, de prendre des engagements et de verser à l'ONUSIDA la totalité de leur contribution pour 2017.

*Graphique 1*

**Comparaison des recettes mises à disposition au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF entre 2013 et 2017**



### III. FONDS DÉPENSÉS ET AFFECTÉS AU TITRE DE L'UBRAF 2016-2017

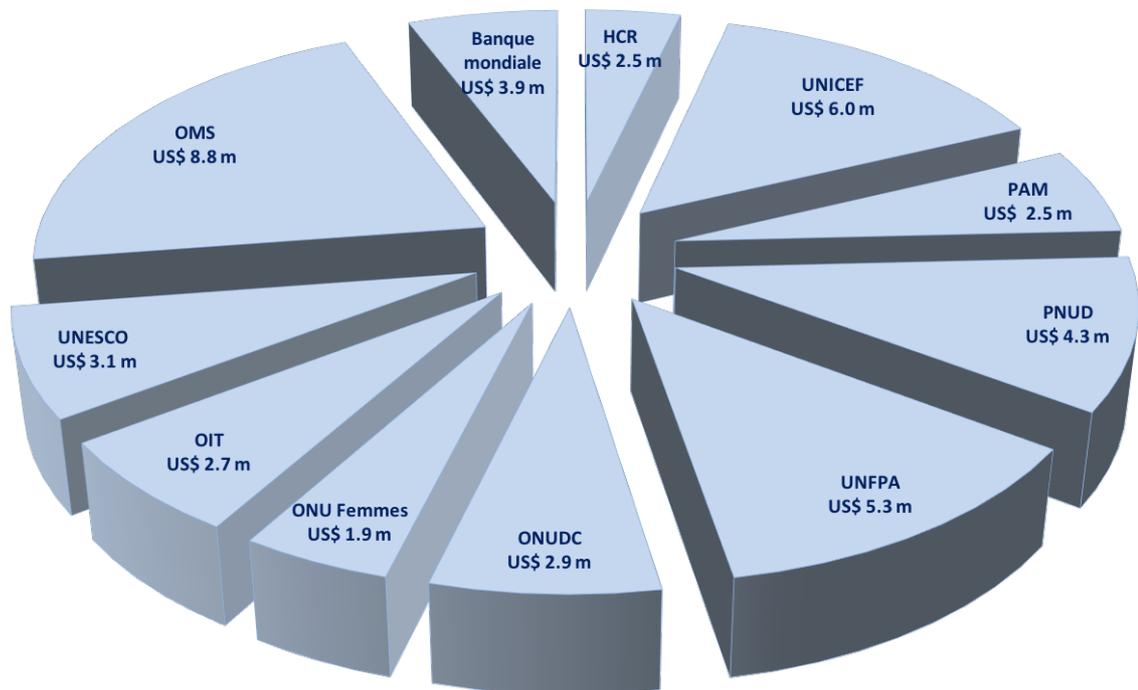
6. En 2016, un montant total d'US\$ 180,8 millions a été dépensé et affecté sur le budget d'US\$ 484,8 millions approuvé pour l'UBRAF 2016-2017. Outre ce montant, une somme d'US\$ 54,1 millions a été dépensée et affectée (virements aux Coparrainants inclus) entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2017. Ensemble, ces montants ont totalisés US\$ 234,9 millions, ce qui correspond à un taux d'engagement de 48,5 %.
7. Le montant total des dépenses et des fonds affectés pour la mise en œuvre des activités de riposte au sida prévues dans l'UBRAF se répartit comme suit : US\$ 62,3 millions ont été virés et US\$ 3,2 millions ont été affectés au profit des Coparrainants (le *Graphique 2* présente des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant), US\$ 165,5 millions ont été dépensés et US\$ 3,9 millions ont été affectés pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel.
8. Le *Tableau 2* fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés au titre de l'UBRAF 2016-2017, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017.

*Tableau 2*  
**Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés au titre de l'UBRAF 2016-2017 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 mars 2017**  
(en dollars des États-Unis)

	Budget de base approuvé 2016-2017	Dépenses 2016	Dépenses 2017	onds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (b + c + d)	(f) = (a - e)	(g) = (e / a)	
<b>I. Domaines de résultat</b>								
1	Dépistage et traitement du VIH	51 245 000	12 726 485	5 135 728	1 218 385	19 080 598	32 164 402	37.2%
2	Élimination de la transmission mère-enfant	9 260 000	2 314 800	1 170 000		3 484 800	5 775 200	37.6%
3	Prévention du VIH chez les jeunes	27 410 000	6 897 538	3 071 302	358 820	10 327 660	17 082 340	37.7%
4	Prévention du VIH parmi les populations clés	26 802 000	6 932 210	3 057 520	414 610	10 404 340	16 397 660	38.8%
5	Inégalités des sexes et violence sexiste	18 214 000	4 494 997	2 070 432	174 405	6 739 834	11 474 166	37.0%
6	Droits humains, stigmatisation et discrimination	13 054 000	3 260 338	1 480 905	183 750	4 924 993	8 129 007	37.7%
7	Investissement et efficacité	10 906 000	2 726 486	819 238	544 005	4 089 729	6 816 271	37.5%
8	Intégration des soins du VIH et des services de santé	17 709 000	4 297 146	1 869 875	256 025	6 423 046	11 285 954	36.3%
<b>Total Coparrainants</b>		<b>174 600 000</b>	<b>43 650 000</b>	<b>18 675 000</b>	<b>3 150 000</b>	<b>65 475 000</b>	<b>109 125 000</b>	<b>37.5%</b>
<b>II. Fonctions de base</b>								
1	Leadership, communication et plaidoyer	84 218 000	37 525 668	7 995 399	1 235 091	46 756 158	37 461 842	55.5%
2	Partenariats efficaces pour promouvoir les impacts et la pérennité de la riposte	54 216 000	21 708 426	4 598 789	730 762	27 037 977	27 178 023	49.9%
3	Information stratégique pour la planification et l'évaluation	47 088 000	20 647 359	4 923 302	820 430	26 391 091	20 696 909	56.0%
4	Coordination, cohérence et organisation	57 140 000	24 455 913	4 976 238	628 984	30 061 134	27 078 866	52.6%
5	Responsabilité mutuelle	67 558 000	32 775 644	5 901 234	501 412	39 178 290	28 379 710	58.0%
<b>Total Secrétariat</b>		<b>310 220 000</b>	<b>137 113 011</b>	<b>28 394 962</b>	<b>3 916 679</b>	<b>169 424 651</b>	<b>140 795 349</b>	<b>54.6%</b>
<b>Total général</b>		<b>484 820 000</b>	<b>180 763 011</b>	<b>47 069 962</b>	<b>7 066 679</b>	<b>234 899 651</b>	<b>249 920 349</b>	<b>48.5%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

Graphique 2  
Fonds virés aux Coparrainants au 31 mars 2017



#### IV. SOLDE DES FONDS

9. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de financements aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant en fin d'année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
10. Lors de sa 26<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget biennal de l'ONUSIDA. La décision de fixer ce niveau maximum à 35 % a été fondée sur les principaux facteurs suivants :
  - a) la nature et le calendrier des contributions des donateurs,
  - b) le rôle du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le financement des plans de travail des Coparrainants, et
  - c) le versement des salaires et le paiement des autres charges du budget du Secrétariat.
11. Suite à la demande du Conseil de Coordination du Programme lors de sa 34<sup>ème</sup> réunion de juillet 2014, le Secrétariat a réalisé une analyse pour déterminer un seuil inférieur approprié pour le solde net des fonds et de lui en rendre compte lors de sa 36<sup>ème</sup> réunion.

12. Lors de sa 36<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le Conseil de Coordination du Programme a fixé le niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA à l'équivalent de 22 % de son budget biennal (soit US\$ 107 millions du budget approuvé pour 2016-2017).
13. Au 31 décembre 2016, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 79,8 millions (ou 16,5 % du budget biennal)<sup>1</sup>. Ce niveau est inférieur au niveau minimum approuvé de 22 % (ou US\$ 107 millions) du budget biennal tel qu'approuvé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2015.
14. Bien que le solde net des fonds de l'UBRAF soit inférieur au niveau minimum approuvé, il convient de noter que le Secrétariat a réussi à maintenir le solde net des fonds presque au même niveau qu'en 2015 malgré un contexte difficile. Cela a été rendu possible grâce aux initiatives et mesures mises en place pour réduire les coûts et améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité, notamment l'exercice de repositionnement et le virement de 50 % des allocations des Coparrainants pour 2016.
15. Comme souligné dans le paragraphe 9, le solde des fonds de l'UBRAF correspond au fonds de roulement du Programme commun. Il permet le virement de fonds aux Coparrainants au début de chaque année et au Programme commun de fonctionner sans interruption. Étant donné le niveau du solde des fonds et le montant qu'il est prévu de mobiliser auprès des donateurs existants en 2017 (soit US\$ 165 millions par rapport au budget approuvé d'US\$ 242,4 millions pour 2017), le Directeur exécutif a recommandé que le niveau de financement des Coparrainants soit le même en 2017 qu'en 2016, à savoir 50 % de leur allocation budgétaire de base. Cette décision a été avalisée par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 39<sup>ème</sup> réunion de décembre 2016.
16. Pour garantir une poursuite harmonieuse des activités du Programme commun, il est impératif de mobiliser des ressources supplémentaires afin de reconstituer le solde des fonds à son niveau le plus bas qui correspond à 22 % du budget approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.
17. En outre, la 37<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme d'octobre 2015 a admis la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires, le Conseil ayant instamment demandé « l'intensification des efforts de mobilisation de ressources et le financement complet de l'UBRAF 2016-2021 pour financer le Programme commun, tout en constatant la nécessité de veiller à ce que le Secrétariat de l'ONUSIDA dispose d'un budget suffisant pour assurer ses fonctions de base et donc mettre en œuvre l'accélération de la riposte et la Stratégie 2016-2021 ». Le Conseil de Coordination du Programme est aussi conscient des efforts en cours et a encouragé tous les Coparrainants à continuer de renforcer leur action en faveur de la mobilisation de ressources à l'appui de leur contributions programmatiques au Programme commun (décision 6.8).

---

<sup>1</sup> Outre des dépenses d'US\$ 179,8 millions en 2016 au titre de l'UBRAF 2016-2017, un montant d'US\$ 2,7 millions a été affecté pendant l'année 2016 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2017). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2016 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2017 s'élevait à US\$ 79,8 millions (US\$ 82,5 millions moins US\$ 2,7 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2016).

## V. Passifs liés au personnel

18. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2016, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 129,1 millions (US\$ 126,6 millions au 31 décembre 2015). Sur ce montant, US\$ 104,6 millions (ou 81 %) sont financés, d'où il résulte un solde non financé d'US\$ 24,5 millions (ou 19 %) (comme indiqué en détail dans le *Tableau 3* ci-dessous).

*Tableau 3*

### Passifs liés au personnel au 31 décembre 2016 (en millions de dollars des États-Unis)

	Prévision actuarielle à fin 2016	Cumul à fin 2016				Total cumul	Non provisionné
		Financé	Affectation sur l'UBRAF en 2012	Affectation sur l'UBRAF en 2013	Affectation sur l'UBRAF en 2014		
Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)	108.7	56.6	13.9	5.0	6.2	81.7	(27.0)
Congés annuels	7.7	5.6	2.2	0.4	0.5	8.7	1.0
Paiements de fin de contrat	12.1	8.8	3.9	0.8	0.3	13.8	1.7
Fonds spécial d'indemnisation	0.6	-	0.0	0.2	0.2	0.4	(0.2)
<b>Total</b>	<b>129.1</b>	<b>71.0</b>	<b>20.0</b>	<b>6.4</b>	<b>7.2</b>	<b>104.6</b>	<b>(24.5)</b>

19. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion (juin 2012), le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds.
20. Compte tenu des problèmes financiers et dans la mesure où les recettes des donateurs existants pour 2017 devraient représenter de 70 % à 75 % de l'UBRAF de base approuvé d'US\$ 242,4 millions, le Directeur exécutif a pour le moment décidé de ne pas virer de fonds supplémentaires à partir du solde des fonds pour couvrir les passifs liés au personnel, dans l'attente de l'amélioration de la situation financière et de la reconstitution du solde des fonds.
21. Il convient de noter qu'en 2011, les passifs liés au personnel non financés de l'ONUSIDA représentaient 46 % et que durant la période 2012-2014, les passifs liés au personnel étaient financés sur le solde des fonds conformément à la décision du Conseil de Coordination du Programme. Au 31 décembre 2016, 81 % des passifs liés au personnel de l'ONUSIDA étaient financés, ce qui place la Programme commun en relativement bonne position par rapport à la moyenne des agences des Nations Unies pour la plupart desquelles 20 % à 60 % des passifs liés au personnel sont financés.

## VI. Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments

22. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion de juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant qu'il est susceptible de fixer). Conformément à la décision du Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif a décidé de provisionner US\$ 0,43 million en 2017 pour le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, soit le même montant qu'au cours des cinq années précédentes.

[Annexe à suivre]

**Annexe I**



**Mai 2017**

**Rapport du Vérificateur interne pour l'année 2016**

1. Le Bureau des services de contrôle interne (IOS, *Office of Internal Oversight Services*) de l'Organisation mondiale de la Santé transmet par la présente son rapport pour l'année 2016 au Conseil de Coordination du Programme du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

**OBJECTIF ET PORTÉE**

2. Le Bureau fournit un service indépendant et objectif de contrôle et de conseil destiné à accroître la valeur ajoutée des activités de l'ONUSIDA et à les améliorer. Il conduit sa mission conformément au Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institute of Internal Auditors. Les normes établies par cet institut ont été adoptées et sont utilisées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elles fournissent des indications indépendantes qui font autorité pour garantir une fonction de contrôle efficace. Grâce à son approche systématique et rigoureuse, le Bureau aide l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le Bureau dispose d'un accès complet, libre et rapide à tous les registres, biens, personnels, opérations et fonctions au sein de l'ONUSIDA dont il considère qu'ils sont pertinents pour mener à bien sa mission.
3. La portée des vérifications a permis d'évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tels que conçus et appliqués par la direction de l'ONUSIDA, étaient adéquats et fonctionnels pour permettre d'atteindre les objectifs fixés. Le Bureau a notamment évalué si :
  - (a) les informations financières, de gestion et opérationnelles étaient exactes, fiables et disponibles en temps utile,
  - (b) les interventions du personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS, et
  - (c) les ressources étaient obtenues aux meilleures conditions économiques, utilisées efficacement et protégées de façon adéquate.
4. Le Bureau fournit des services de contrôle à l'ONUSIDA conformément au Protocole d'accord conclu entre le Bureau des services de contrôle interne et l'ONUSIDA le 9 janvier 2008.

## MÉTHODOLOGIE

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité qu'un événement survienne et influe sur la réalisation des objectifs. Pour s'assurer que les moyens de vérification dont il dispose ciblent les domaines opérationnels considérés comme les plus exposés au risque, le Bureau utilise un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle conforte les jugements professionnels émis pour hiérarchiser le plan de travail annuel. Le modèle se compose de trois éléments de base : (i) l'univers de vérification issu de la base de données du Système de planification des ressources d'entreprise (ERP) (base de données du Système mondial de gestion de l'OMS), (ii) un ensemble de paramètres de risques pondérés et systématiquement appliqués pour établir un classement relatif des risques des entités de l'univers, et (iii) un examen plus approfondi des facteurs de risque spécifiques. Le processus d'évaluation intègre des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs – tels que l'exposition financière, les évolutions récentes au niveau du personnel ou des systèmes et l'architecture de contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines susceptibles de faire l'objet de vérifications.
6. Les résultats de l'évaluation actualisée des risques ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour l'année 2016. Le Bureau a modifié ce plan de travail approuvé en 2016 suite à une demande ultérieure de la direction de l'ONUSIDA de cibler les Équipes d'appui aux régions (EAR AOC et EAR AP) et d'inclure un Bureau de pays supplémentaire (Ghana). Ces changements demandés répondaient aux critères d'identification des entités vérifiées conformément aux évaluations des risques du Bureau. Du fait de la modification des priorités, deux vérifications fonctionnelles transversales (Contrats d'exécution (APW) et Mobilisation des ressources) ont été reportées à 2017.
7. Les principaux points des rapports du Bureau publiés en 2016 sont résumés ci-après.

## TRAVAUX DE VÉRIFICATION

### Siège et fonctions transversales

8. **Appui à distance et sur le terrain (FRS) en matière d'informatique à Nairobi, Kenya (Rapport de vérification n° 15/1008)** : La mission a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de la fonction FRS n'était que partiellement satisfaisante et devait être améliorée à certains égards. Des déficiences de contrôle assorties d'un risque élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants : (a) les comptes rendus à la direction n'étaient pas régulièrement préparés et ne contenaient pas toutes les informations essentielles nécessaires pour identifier des déficiences potentielles dans l'exécution des activités du bureau d'assistance en ligne, (b) le non-respect des Accords sur le niveau de service (SLA) devait être systématiquement surveillé, documenté, analysé et suivi. Les SLA doivent aussi être régulièrement réévalués et éventuellement modifiés, le cas échéant, (c) l'inventaire n'était pas précis ni complet, et des anomalies ont été découvertes entre les registres des stocks de la fonction FRS et ceux du Siège de l'ONUSIDA. En outre, des dons d'équipements n'étaient pas enregistrés comme tels, (d) il était nécessaire de clarifier la fonction d'autorisation dans le processus d'achat d'équipements/de fournitures informatiques, et (e) une enquête spécifique de satisfaction des utilisateurs de la fonction FRS n'a pas été réalisée.

## Équipes d'appui aux régions et bureaux de liaison

9. **Équipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA pour l'Afrique occidentale et centrale, Dakar (Rapport de vérification n° 16/1030)** : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de l'EAR n'était que partiellement satisfaisante et devait être améliorée dans la plupart des domaines. Des déficiences de contrôle assorties d'un risque élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :
- Intégrité des informations de gestion : (i) les points focaux régionaux ne suivaient pas de façon proactive les soldes d'attribution de certains Bureaux de pays de l'ONUSIDA (UCO), (ii) absence d'établissement systématique de documentation technique et financière justificative, (iii) la mention de certains actifs dans le registre des immobilisations ne correspondait pas aux constatations de l'inspection physique.
  - Conformité vis-à-vis des règles de l'ONUSIDA : (i) des contrats n'étaient pas soumis au Comité d'examen des contrats (CRC) bien que les seuils imposant cette soumission aient été dépassés, (ii) des véhicules officiels ont été utilisés à des fins non officielles sans approbation, (iii) des procédures d'achat n'ont pas été respectées, les critères de sélection n'ayant pas été appliqués de façon régulière ou les explications fournies n'étant pas suffisantes pour justifier le recours à des fournisseurs uniques, et les budgets ne mentionnaient pas les détails requis, et (iv) absence de flux de communication approprié entraînant des retards dans les activités.
  - Sauvegarde des actifs : (i) importants arriérés de paiement (remontant jusqu'à 2012) devant être effectués au profit d'un prestataire de télécommunications pour qui un rapprochement et un plan de paiement a été requis, (ii) un apurement a été demandé dans le système Elmprest pour tous les éléments en suspens (certains remontaient à 2012), (iii) une séparation appropriée des tâches était nécessaire dans les fonctions clés du financement et des achats, et (iv) il fallait prendre des mesures pour se défaire d'actifs obsolètes et inutilisés.
  - Efficacité de l'utilisation des ressources : (i) les signataires n'étaient pas dûment tenus au courant par la banque de l'EAR, (ii) les financements pour conduire les activités au Bureau de pays de l'ONUSIDA/Sénégal étaient insuffisants et les dépenses concernant le Bureau de pays étaient subventionnées par l'EAR, (iii) des possibilités d'amélioration ont été identifiées au niveau des communications entre le Siège, l'EAR et les UCO .

**Équipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok (Rapport de vérification n° 16/1046)** : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de l'EAR n'était que partiellement satisfaisante et devait être améliorée dans la plupart des domaines. Des déficiences de contrôle assorties d'un risque élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées au niveau de la fiabilité et de l'intégrité des informations de gestion : (i) la mention de certains actifs dans le registre des immobilisations ne correspondait pas aux constatations de l'inspection physique, et (ii) un manque de flux de communication et de planification entre le Siège et l'EAR a entraîné une situation où une date limite spécifique d'attribution a été approchée et un montant significatif de fonds a nécessité une intervention de dernière minute pour être utilisé, faute de quoi il aurait autrement été perdu.

10. En outre, nous avons observé des lacunes dans les domaines suivants qui requièrent des mesures de la part de l'EAR AP :
- Le suivi de l'encours des produits et services à fournir pour les Accords de financement de programme (PFA) n'a pas été réalisé en temps voulu et de façon régulière, et les états financiers relatifs aux PFA devaient contenir des informations plus détaillées sur l'emploi des fonds.
  - Les droits d'accès au système ERP attribués au personnel n'étaient pas examinés de façon régulière.
  - Des équipements anciens et obsolètes devaient être cédés en temps voulu.
  - Des ajustements des plans de travail étaient nécessaires pour refléter la nouvelle situation probable des financements.

### Bureaux de pays

11. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, tous les bureaux de pays de l'ONUSIDA (UCO) utilisent le système ERP fourni par l'OMS. Cependant, les services administratifs et d'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) restent utilisés pour traiter les paiements effectués pour le compte de l'ONUSIDA dans quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cela tient soit à l'absence de soutien local de l'OMS soit au fait que le Centre mondial de services de l'OMS ne peut effectuer de paiements par voie électronique classique du fait de contrôles des changes locaux.
12. **Bureau de pays au Ghana, Accra (Rapport de vérification n° 16/1035) :** La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et devait être améliorée dans la plupart des domaines. Des déficiences de contrôle assorties d'un risque élevé de risques résiduels devant être corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :
- Intégrité des informations de gestion : (i) les financements extrabudgétaires n'étaient pas enregistrés ni alloués en temps voulu afin d'éviter la perte de fonds, (ii) le processus d'évaluation de la performance n'avait pas été achevé ou dûment suivi pour plus de la moitié du personnel du Bureau de pays.
  - Conformité vis-à-vis des règles de l'ONUSIDA : (i) certains individus travaillant pour le Bureau de pays n'avaient pas de contrat valable et/ou n'étaient pas sélectionnés dans le cadre d'un processus transparent, (ii) un accord de pays hôte entre le Bureau de pays et le Gouvernement du Ghana était en attente de signature, (iii) une évaluation de locaux de bureau n'incluait pas de détails pertinents relatifs aux coûts dans le budget ayant servi au choix la location, et (iv) les procédures pour améliorer la réception des biens et l'enregistrement des transactions Elmprest devaient être renforcées.
  - Efficiency de l'utilisation des ressources : (i) le suivi des interventions et des progrès accomplis pour mettre en œuvre les recommandations identifiées lors d'examen précédents n'avait pas été systématiquement réalisé.

13. **Bureau de pays en Thaïlande, Bangkok (Rapport de vérification n° 16/1047) :** La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et devait être améliorée à certains égards. Des déficiences de contrôle assorties d'un risque élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées au niveau de la qualité des rapports financiers et des factures justifiant les contrats de service et les PFA, lesquels documents étaient parfois insuffisants pour évaluer de façon raisonnable les dépenses déclarées par rapport aux coûts budgétaires planifiés. Le Bureau a identifié d'autres domaines requérant l'attention de la direction :
- Avances indues de trésorerie au personnel pour des dépenses de petite caisse liées à des activités du bureau.
  - Les rapports d'adjudication des contrats de service ne mentionnaient pas les prix courants de marché dans les cas de recours à un fournisseur unique, ce qui aurait permis de prouver que les fonds étaient systématiquement dépensés de façon optimale.
  - Le registre des immobilisations n'était pas précis ni complet, et nous avons observé des anomalies entre ce registre et les registres des stocks physiques.

## ENQUÊTES

14. En 2016, sept affaires d'allégations de manquements ont été transmises au Bureau pour examen. Ce dernier a soutenu la direction de l'ONUSIDA dans l'examen et l'enquête de deux affaires de suspicion de fraude dans un UCO et une EAR, respectivement. Dans une affaire, le membre du personnel concerné a confirmé les constatations de l'enquête et dans l'autre, le membre du personnel concerné n'a pas été en mesure de justifier les irrégularités de façon satisfaisante. Ces deux agents ont depuis été licenciés de l'organisation. Deux autres affaires d'allégation de non-respect des normes professionnelles et de mauvaise gestion font actuellement l'objet d'une enquête. En outre, concernant des allégations de harcèlement sexuel et de harcèlement (une et deux affaires, respectivement), le Bureau est actuellement sur le point d'achever les enquêtes associées. Lorsque les rapports d'enquête seront finalisés, des mesures disciplinaires liées ou autres devront être transmises au Directeur exécutif de l'ONUSIDA pour examen.

## SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

15. Le Bureau des services de contrôle interne assure le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble de ses recommandations pour s'assurer que des mesures ont effectivement été prises par la direction ou que les dirigeants ont accepté le risque inhérent à l'absence d'intervention de leur part. Un compte rendu et un suivi de chaque recommandation de la vérification sont réalisés à l'aide d'une base de données de suivi des recommandations gérée par le Bureau. Les recommandations de la vérification sont classées par catégorie de risque, importance et effort de mise en œuvre.
16. Au 9 mai 2017, 56,5 % des recommandations contenues dans des rapports précédents, y compris en suspens depuis 2012, ont été appliquées de façon satisfaisante et closes. Parallèlement, la mise en œuvre de 20,4 % d'autres recommandations est actuellement en cours. En outre, le Bureau suit des mesures prises pour 192 recommandations devant faire l'objet d'un rapport d'avancement d'ici à la fin juin 2017.

## COMMENTAIRES D'ENSEMBLE

17. Toutes les vérifications ont conclu que l'efficacité des processus était « partiellement satisfaisante » mais qu'il était nécessaire d'apporter des améliorations dans certains ou la plupart des domaines. De bonnes pratiques ont été observées au niveau de la fonction de vérification du contrôle de qualité, du bureau d'assistance informatique en ligne et de la modification de la politique de voyage.
18. Nous sommes satisfaits des progrès continus de la mise en œuvre des recommandations des vérifications. Cependant, nous observons que des problèmes récurrents ont été notés dans les domaines suivants, ce qui requiert une « approche plus globale » pour obtenir des améliorations durables dans ces domaines à haut risque :
  - Arriérés significatifs dans le traitement de paiements à des fournisseurs dans certains bureaux
  - Non-respect des procédures d'achat avec des situations récurrentes dans lesquelles un fournisseur unique a été mentionné comme raison du non-respect du processus d'appel d'offres
  - Anomalies entre les informations figurant dans le registre des immobilisations et les stocks physiques
  - Absence de coordination interne entraînant un manque d'efficacité des procédures administratives, ce qui a un impact préjudiciable sur la mise en œuvre du programme entre le Siège, les Équipes d'appui aux régions et les Bureaux de pays.

## PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS OPÉRATIONNELS POUR L'ONUSIDA

19. Le processus de gestion des risques institutionnels de l'ONUSIDA a été mis en place en 2013. Cependant, le registre des risques reste au stade de projet et n'a pas été approuvé pour être utilisé et diffusé auprès du personnel de l'ONUSIDA ou communiqué au Bureau. Il s'agit d'un document essentiel pour permettre au Bureau d'évaluer les assertions détaillées de risque de la direction. La direction de l'ONUSIDA a informé le Bureau que la publication du document était prévue pour la second semestre 2017.
20. La situation du financement de l'ONUSIDA a évolué dans la mesure où certains donateurs importants ont réduit leurs contributions pour des raisons budgétaires et liées à la situation des réfugiés en Europe. La haute direction de l'ONUSIDA a encouragé le personnel à identifier de nouveaux moyens pour mobiliser des fonds et une opération de repositionnement a eu lieu en 2016. Pour détecter les faiblesses et les opportunités du processus de mobilisation de fonds, le Bureau examinera la fonction de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA dans le cadre de son plan de travail 2017.

## ACTION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

22. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport.

[Fin du document]